



Schweizerischer Bankpersonalverband
Association suisse des employés de banque
Associazione svizzera degli impiegati di banca

Communiqué aux médias

L'ASEB demande davantage de transparence Réduction d'emplois chez UBS

Après les suppressions d'emplois du mois de mai dernier, les 400 licenciements en Suisse annoncés aujourd'hui par UBS en Suisse font très mal. L'Association suisse des employés de banque (ASEB) regrette que le personnel doive payer le prix fort des économies décidées par les dirigeants. Quelle est la part des autres mesures de rationalisation ? Les salaires exorbitants ont-ils aussi été touchés ? Il est temps qu'UBS apprenne la transparence en matière de gestion du personnel, afin que les représentations du personnel puissent exercer leur fonction correctement.

La transparence génère la confiance

Le manque de transparence caractérise encore une fois la politique d'information d'UBS. Des détails sur les économies supplémentaires n'ont pas été donnés. Or la procédure de consultation doit tenir compte de tous les paramètres pour faire des propositions alternatives aux licenciements. Il est temps qu'UBS fasse confiance aux partenaires sociaux et leur transmette toutes les informations nécessaires. Ces derniers ont à cœur les intérêts à long terme d'UBS, au moins autant que les dirigeants d'UBS.

Les revendications de l'ASEB

L'ASEB rappelle qu'il doit y avoir une symétrie des sacrifices. Toute réduction d'emplois doit être liée à un plan de réduction des salaires les 10% plus élevés de la banque. En outre, le processus d'évaluation basé sur une répartition forcée doit être évacué du processus de réduction des postes de travail. Cette méthode désavantageait particulièrement des catégories de personnel particulières – les plus âgés, les personnes travaillant à temps partiel, celles qui ont été malades. Enfin toutes les mesures d'assainissement doivent être détaillées, d'autant plus si elles ont des conséquences sur les postes de travail. Finalement l'ASEB rappelle que le plan social négocié en 2009, échoit à la fin de l'année. Les négociations de renouvellement du plan social doivent absolument inclure les partenaires sociaux, afin de rétablir la confiance des salariés fortement mis à l'épreuve ces derniers mois.

Berne, le 23 août 2011

Contacts pour des renseignements:

Denise Chervet, secrétaire centrale ASEB
denise.chervet@aseb.ch
T +41 79 408 92 40